

FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	RÉFÉRENCE	PAP-045-CPC LONGCHAMP
	INTITULÉ DU POSTE	Conseiller Pédagogique exerçant en circonscription Circonscription Marseille Longchamp
	PLACE DU POSTE	Le poste est placé sous la responsabilité de l'IEN de la circonscription de Marseille Longchamp.
PROFIL DU POSTE	CADRE GÉNÉRAL	Le conseiller pédagogique est un enseignant maître formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN dont il est le collaborateur direct. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de circonscription arrêté par l'IEN.
	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> Assurer un rôle d'aide et de conseil auprès de tous les enseignants sur tous les aspects pédagogiques et didactiques de la pratique de classe. Le conseiller pédagogique sera en charge du dossier EPS ; Participer activement à la formation initiale et continue des personnels enseignants du premier degré. Il contribue prioritairement à l'accompagnement et à la professionnalisation des professeurs des écoles stagiaires et néo-titulaires. Il conçoit et conduit des actions de formation continue au niveau de la circonscription ; Suivre les écoles engagées dans le projet « Marseille en Grand » Prendre part aux tâches administratives liées au programme de travail pédagogique de la circonscription ou du département. Dans le cadre des relations avec les partenaires de l'école, le conseiller pédagogique peut seconder l'IEN pour des actions d'information ou de communication. Il peut aussi être amené à le représenter.
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> Encourager les réussites pédagogiques qui luttent contre la grande difficulté scolaire et contribuer à leur diffusion ; Dynamiser les pratiques de projet, être inducteur et régulateur de partenariats ; Participer activement à l'accompagnement de tous les enseignants durant les formations de circonscriptions, départementales et académiques mais aussi les suivis individualisés et personnalisés ; Apporter son concours au suivi des différents dossiers inhérents aux demandes institutionnelles ; Animer divers groupes de travail, en fonction des priorités découlant des besoins de la circonscription, mais aussi en fonction des dynamiques départementales et académiques, produire des outils ; Référent mathématiques ; Assurer le suivi administratif et pédagogique des dossiers confiés par l'IEN ; Participer au Concours de Recrutement des Professeurs d'École, au CAFIPEMF.
	COMPÉTENCES	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de travailler en équipe en ayant un sens permanent de l'intérêt général (équipe de circonscription, équipes pédagogiques et groupes départementaux, DSDEN 13) ; Être disponible et réactif pour répondre aux urgences ; Être organisé, méthodique ; Maîtriser l'outil informatique ; Savoir rendre compte, produire des écrits de synthèse pour dynamiser des actions ; Avoir un excellent positionnement institutionnel (respect de la hiérarchie) ; Disposer de connaissances relatives à l'articulation des savoirs théoriques et des pratiques professionnelles ; Faire preuve de discrétion, de confidentialité, de loyauté ; Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale
CONT EXTE	PRÉ-REQUIS (diplômes ou expérience)	CAFIPEMF

NOMINATION	Poste à temps complet. L'enseignant est nommé à titre définitif sous réserve des qualifications requises, après une année probatoire.
RÉGIME HORAIRE	Traitement Education Nationale selon le grade et l'échelon. Les horaires sont arrêtés sur la base du taux réglementaire de 1607 heures.
MODALITÉS DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS. Les modalités sont explicitées sur la circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône n° 177 du 18 mai 2022.
MODALITÉS DE RECRUTEMENT	Entretien devant une commission de recrutement.
CONTACT	ce.0133284z@ac-aix-marseille.fr